

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



## Détails de la subvention

La subvention **Tournée** appuie les activités de tournée dans tout le Manitoba dans le but de partager les arts et la culture au profit de tous les Manitobains. Ce programme accorde la priorité aux tournées collaboratives et percutantes impliquant la participation communautaire dans toutes les disciplines artistiques.

### Dates à retenir

**Dates limites de présentation des demandes :** Le 1<sup>er</sup> avril

**Annonce des résultats :** Dans un délai de trois mois suivant la date limite

### Montants de la subvention

- À petite échelle – jusqu'à 10 000 \$
- À grande échelle – jusqu'à 50 000 \$ (Le montant de subvention demandé ne peut pas dépasser 50 % du budget total de la tournée.)

Remarque : Les subventions Tournée sont exclues du niveau maximal de financement de 30 000 \$ du Conseil des arts du Manitoba au cours d'une année civile.

### Candidats – qui peut présenter une demande

- Artistes professionnels
- Professionnels des arts et de la culture
- Gardiens du savoir autochtone
- Groupes artistiques professionnels
- Organismes artistiques professionnels
- Organismes de services professionnels dans le domaine des arts
- Organismes communautaires à but non-lucratif

Remarque : Pour être admissible, la tournée doit impliquer une majorité d'artistes manitobains.

### Activités pour lesquelles vous pouvez présenter une demande

- Tournées dans tout le Manitoba

Remarque : La priorité sera accordée aux tournées qui se rendent dans les collectivités rurales éloignées ou du Nord. Les tournées dans la collectivité de résidence du demandeur ne sont autorisées que dans le cadre d'une tournée provinciale prolongée.

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



## Charges - ce qui est admissible

Coûts directs liés à la tournée

## Évaluation - comment les décisions sont prises

Votre demande de subvention au programme Tournée sera évaluée par un comité externe d'évaluation par des pairs sur les critères suivants :

- Valeur artistique
- Répercussion
- Faisabilité

**Remarque :** Pour de plus amples renseignements, consultez [le Processus de décision d'octroi de subventions du CAM.](#)

## Avez-vous besoin d'aide ?

### Accessibilité

Si vous êtes sourd ou sourde ou si vous vivez avec un handicap, vous pouvez demander un financement supplémentaire pour couvrir les coûts des soutiens et des services liés à l'accessibilité. Visitez notre [page web sur l'accessibilité](#) pour obtenir un formulaire de demande ou contactez le service d'assistance du CAM pour en savoir plus.

### Demande de subvention hors ligne

Les candidats S/sourds ou vivant avec une incapacité qui ont besoin d'un formulaire de demande accessible, ou ceux qui ont un accès limité à Internet, peuvent présenter leur demande à l'aide de nos formulaires de demande imprimables ou remplissables au format PDF. Ces formulaires sont disponibles sur la page web de chaque subvention.

### Consultants de programmes

Si vous avez besoin l'aide pour votre demande, un consultant peut vous rencontrer afin de discuter de votre proposition de projet ou de revoir une ébauche de votre demande. Comme les consultants sont très sollicités à l'approche de la date limite de présentation des demandes, nous vous recommandons de nous appeler dès que possible.

### Service assistance « Help Desk »

Pour communiquer avec le consultant de programme concerné, obtenir de l'aide technique avec Manipogo (le système de demande en ligne du CAM), demander un formulaire de demande hors ligne ou une [aide financière en vertu du programme](#)

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



---

accessibilité, communiquez avec notre service d'assistance pendant nos heures normales de bureau (8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi).

Service d'assistance

No de téléphone : 204-945-2237

Sans-frais: 1-866-994-27-87

Courriel : [helpdesk@artscouncil.mb.ca](mailto:helpdesk@artscouncil.mb.ca)

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



## Contenu du formulaire de demande

Le CAM reçoit les demandes de subvention par le biais de Manipogo, notre système de demandes en ligne. Pour présenter une demande, vous devez créer un profil dans le système de demandes en ligne.

### 1. Renseignements sur le projet

Vous devrez sélectionner le titre de votre projet, la (les) discipline(s) artistique(s) la (les) plus pertinente(s) à cette demande, et la date de début et de fin du projet.

De plus, vous devrez aborder les sujets suivants dans votre demande:

- **Renseignements sur l'itinéraire** (fichiers à télécharger)  
Veuillez fournir des renseignements concernant votre itinéraire. 50% de vos réservations doivent être confirmé.
- **Antécédents** (maximum de 350 mots)  
Donnez un aperçu de vos antécédents et de votre expérience dans votre champ d'activité.  
  
Les évaluateurs ne connaissent peut-être pas votre travail, vos pratiques particulières, votre communauté ou votre culture. Donnez-leur les renseignements dont ils auront besoin pour vous comprendre ainsi que votre travail. Veuillez inclure vos activités récentes.  
  
**Remarque :** Votre CV, que vous avez téléchargé dans votre profil est automatiquement partagé avec les évaluateurs. Assurez-vous que ces documents sont à jour, car ils serviront à évaluer votre demande.
- **Description du projet** (maximum de 500 mots)  
Parlez-nous de votre projet. Tenez compte des questions suivantes, s'il y a lieu :
  - Que planifiez-vous ?
  - Pourquoi voulez-vous entreprendre cette tournée?
  - Comment votre proposition de tournée est-elle pertinente pour les collectivités que vous visitez?
  - Quelle est la justification qui gouverne vos choix artistiques ?
  - Quelles sont vos capacités d'entreprendre ce projet ? Tenez compte des facteurs qui entourent votre projet, comme le climat, l'isolement, la logistique des déplacements et la culture.

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



- 
- **Décrivez l'avantage potentiel de la tournée pour la collectivité que vous visitez.** (maximum de 250 mots)  
Tenez compte, par exemple, des considérations suivantes :
    - De quelle façon la tournée que vous proposez approfondira-t-elle l'appréciation de l'art et de la culture par le public?
    - Établissez-vous des relations avec les collectivités que vous visitez?
    - Existe-t-il des occasions pour les participants de s'engager activement dans la tournée?
  - **Expliquez de quelle façon vous travaillez de concert avec les présentateurs, associés ou organismes d'accueil pour obtenir un résultat satisfaisant.** (maximum de 250 mots)
  - **Comment ce projet appuie-t-il les artistes du Manitoba ?** (maximum de 100 mots)
  - **Paiements et conditions de travail** (maximum de 250 mots)
    - Le paiement de cachets des artistes ou d'honoraires est obligatoire et devrait faire partie de votre budget. Expliquez comment les honoraires sont déterminés.
    - Si des participants sont impliqués dans ce projet, comment assurerez-vous des conditions de travail sécuritaires?
    - Le cas échéant, veuillez inclure les plans de rechange qui tiennent compte des ordres de santé publique actuels.
  - **Permission et consentement** (fichier à télécharger)  
S'il y a lieu, joignez :
    - les lettres de permission pour produire, adapter ou utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur.
  - **Décrivez vos activités de publicité, de promotion et de diffusion externe.** (maximum de 200 mots)

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



- **Intégrité culturelle** (maximum de 300 mots)  
Tenez compte, par exemple, des considérations suivantes : Si votre tournée se rend à des collectivités autochtones, décrivez comment l'interaction avec ces collectivités dans le cadre de cette tournée se fera de façon respectueuse.
- **Donnez des informations sur l'accessibilité de la tournée et sur votre capacité de fournir des mesures d'adaptation raisonnables.** (maximum de 250 mots)  
S'il y a une question qui n'a pas été posée et qui est essentielle à la compréhension de votre demande, veuillez la fournir ici.
- **Renseignements supplémentaires** (maximum de 250 mots)  
S'il y a une question qui n'a pas été posée et qui est essentielle à la compréhension de votre demande, veuillez la fournir ici.

## 2. Renseignements sur les collaborateurs

Remplissez cette section si vous travaillez avec d'autres personnes (par exemple, des cocréateurs, d'autres artistes, des éditeurs, des consultants).

- **Contribution des collaborateurs** (maximum de 750 mots)  
Qui travaillera avec vous sur le projet ? Expliquez pourquoi vous avez choisi de travailler avec ces collaborateurs et ce qu'ils apportent au projet.
- **Choix des collaborateurs** (maximum de 100 mots)  
Si les artistes/participants ne sont pas encore confirmés, expliquez comment la sélection se déroulera.
- **Détails sur les collaborateurs**  
Indiquez le nom de votre collaborateur, sa discipline et sa ville de résidence.
- **Biographie des collaborateurs** (Téléchargement de fichier)  
Téléchargez les biographies de chacun de vos principaux collaborateurs.  
Assurez-vous d'inclure le nom du collaborateur dans le nom de chaque fichier.

## 3. Budget

On vous demandera de remplir le formulaire de budget.

Ce formulaire de budget sert à la plupart des demandes de subvention du CAM; certaines sections peuvent ne pas s'appliquer à votre projet. Ignorez tous les champs qui ne s'appliquent pas à votre projet. Veuillez inscrire des montants au dollar près seulement; n'incluez pas les cents. Indiquez brièvement dans les champs de

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



---

description les dépenses qui seront couvertes par votre subvention du Conseil des arts du Manitoba.

**Remarque:** Les recettes totales doivent être égales aux dépenses totales.

## 4. Matériel d'appui

Le matériel d'appui est l'une des parties les plus importantes de votre demande de subvention. Le comité d'évaluation, qui décide si votre projet sera subventionné, examinera ces exemples de votre travail pour voir le type et la qualité de l'art que vous créez. Ce matériel peut inclure des échantillons d'écriture, des images, des vidéos, des enregistrements audios, etc.

Le matériel d'appui doit être constitué d'échantillons de votre travail actuel ou passé, et il doit être en rapport avec le projet proposé ou le soutenir; il peut inclure le travail ou les activités d'autres artistes ou partenaires clés.

Pour plus de détails, consultez nos [directives pour le matériel d'appui](#).

Vous devez soumettre un minimum d'un et un maximum de trois pièces comme matériel d'appui.

- **Matériel d'appui** (téléchargement de fichiers)

Vous aurez la possibilité de télécharger des images, du texte, des fichiers audio/vidéo ou une combinaison des trois pour appuyer votre demande de subvention.

### **Quantité de matériel d'appui autorisée**

Vous pouvez soumettre au minimum un et au maximum trois éléments de matériel de soutien. Les éléments suivants comptent pour **un seul élément** :



jusqu'à 5 images numériques **OU**



jusqu'à 15 pages de texte **OU**



jusqu'à 4 minutes

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



---

Par exemple, vos trois éléments peuvent représenter un total de 15 images, 45 pages de texte ou 12 minutes d'audio et de vidéo. Vous pouvez également soumettre une combinaison d'images, de texte et d'enregistrements, à condition de ne pas dépasser les limites d'audio ou de vidéo

- **Description du matériel d'appui** (500 mots maximum)

Vous devrez décrire le rapport entre le matériel d'appui et la présente demande

## Questionnaire d'évaluation

Votre demande sera évaluée par un comité d'évaluation composé de collègues artistes et de professionnels des arts. Ils utiliseront les énoncés suivants établies pour chaque subvention pour prendre leurs décisions. Les évaluateurs n'examineront que les énoncés qui s'appliquent directement à votre demande. Tout est mis en œuvre pour que les demandes soient évaluées équitablement. Le CAM accepte les décisions du comité comme étant finales.

1. Une vision artistique, thématique et conceptuelle claire se trouve à la base de cette demande. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Est-ce que le demandeur indique clairement la raison qui motive la tournée?
  - Y a-t-il une idée artistique/culturelle forte derrière le projet?
  - Le demandeur explique-t-il ses choix?
2. Le candidat possède les compétences techniques et la rigueur artistique nécessaires pour compléter ce projet.
3. Le projet proposé a une valeur artistique et culturelle. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Le projet proposé contribuera-t-il à l'épanouissement artistique du candidat ?
  - Aborde-t-il des thèmes et des enjeux pertinents pour le public ou pour la pratique artistique du candidat ?
  - Contribuera-t-il à la forme d'expression artistique ?
4. Le candidat a envisagé de façon adéquate les enjeux liés à l'intégrité culturelle.
  - Si la tournée se rend dans des collectivités autochtones, l'interaction avec les collectivités dans le cadre de ce projet se fait-elle de façon respectueuse?
  - Si la tournée se rend dans des collectivités mal desservies, ou si elle représente ces collectivités, le demandeur adopte-t-il une approche avec authenticité?
  - Consultez la page des ressources pour de plus amples renseignements sur comment le CAM définit l'intégrité culturelle.
5. Le projet proposé permet de développer des liens significatifs qui ont le potentiel de produire de futures occasions artistiques et culturelles. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Les collectivités indiquées dans l'itinéraire correspondent-elles bien aux objectifs du candidat?

# PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



- 
- Le projet est-il construit sur une relation antérieure avec les collectivités ou y a-t-il une intention de continuer à travailler avec eux?
- 6.** Le projet profitera à une collectivité mal desservie ou marginalisée dont les obstacles auxquelles elle est confrontée nuisent à son accès aux arts. Tenez compte des façons dont le projet proposé s'aligne avec les priorités stratégiques du CAM.
- 7.** Le projet se déroulera dans une collectivité dont l'emplacement géographique rend difficile l'accès aux arts. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
- Le projet est-il situé dans le nord du Manitoba?
  - Doit-il avoir lieu dans une collectivité éloignée qui peut ne pas être accessible par voie terrestre tout au long de l'année ou qui ne possède pas d'accès fiable à Internet?
- 8.** Le projet proposé contribuera au développement artistique du candidat ou (si le candidat est un organisme) renforcera la capacité de l'organisme à remplir son mandat.
- 9.** Le projet proposé sera bénéfique pour les auditoires et les participants. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
- Les membres de l'auditoire/participants ont-ils l'occasion d'interagir activement avec le projet?
  - Y a-t-il une occasion de faire place à la réciprocité (comme le partage d'idées, de connaissances et d'espaces entre les participants et le demandeur)?
- 10.** Le projet proposé appuie les artistes du Manitoba
- 11.** La proposition fait preuve d'une recherche et d'une planification approfondies. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
- Y a-t-il un plan de marketing complet en place?
  - Les activités proposées de la tournée sont-elles réalisables?
  - La tournée est-elle réalisable compte tenu du nombre de collectivités confirmées selon cette demande?
  - La demande tient-elle compte des ordres de santé actuels visant la COVID-19 ou comprend-elle un plan de rechange?
- 12.** Le budget reconnaît correctement les coûts et recettes probables du projet. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :

## PARTAGE – Tournée

Lignes directrices sur les demandes de subvention



- Le demandeur a-t-il fourni un bilan détaillé et complet de tous les coûts et revenus probables pour la tournée (y compris le revenu en nature et coûts connexes)?
- Le budget inclut-il du financement venant d'autres sources?

**13. Le candidat a les ressources pour compléter le projet proposé. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :**

- La demande reflète-t-elle la débrouillardise du candidat et sa capacité à trouver des moyens pratiques et créatifs de surmonter les obstacles?
- Le candidat a-t-il l'appui de présentateurs, d'associés et des organismes d'accueil?